

DÉBATS

DU

SENAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, JEUDI, LE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE
FÉVRIER, DANS LA SOIXANTE-UNIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA.

SÉNAT.

Séance du jeudi, le 3 février 1898.

Présidence de l'honorable C. A. P.
PELLETIER, C.M.G.

La séance est ouverte à 2.30 p.m.

PRIÈRE.

NOUVEAU SÉNATEUR.

L'honorable Raoul Dandurand est présenté au Sénat et prend séance.

LE DISCOURS DU TRÔNE.

Son Excellence le Très Honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formartine ; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le Trône ;

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue, accompagnée de son Président ;

Il a plu alors à Son Excellence d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai remarqué avec grand plaisir les progrès notables, au double point de vue de l'importance politique et de la prospérité commerciale faits par le Canada, durant l'année qui vient de finir.

L'emprunt récemment effectué a démontré que le crédit du Canada n'a jamais été si considérable sur les marchés de l'Europe et nous donne fortement raison d'espérer que le poids des taxes du peuple sera, dans un avenir rapproché, matériellement réduit, en substituant un taux d'intérêt sur la dette publique, moins élevé que le taux actuel.

Je vous offre mes félicitations à l'occasion de l'accueil si cordial fait aux représentants du Canada aux fêtes du jubilé et aussi de la haute appréciation manifestée de toutes parts, dans la mère-patrie, relativement à la ligne de conduite tenue par le Canada, en réduisant matériellement le taux des droits sur les marchandises importées du Royaume-Uni au Canada.

En dénonçant les traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique, le Gouvernement impérial a donné une preuve des plus satisfaisantes de son désir de faciliter nos efforts faits dans le but de promouvoir